



LE JOUR DU SEIGNEUR

TUTO : organisez votre projection dans une église

1) Programmation

Choisissez un film en lien avec la thématique de la Nuit des églises [parmi la sélection du Jour du Seigneur sur la création artistique](#).

2) Validation juridique

Faites la demande de projection auprès des équipes du *Jour du Seigneur* (contact : m.henry@cfrrt.tv). Pour le tarif de 30 € (montant reversé au titre de droits d'auteur pour des projections publiques non payantes), vous disposerez du fichier Mp4 nécessaire à la projection.

3) Communication

Mobilisez votre réseau pour faire connaître votre événement. Tous les moyens sont possibles :

- **Dans l'église** : feuille paroissiale, annonces dominicales à la messe, tracts...
- **Email** : newsletter de votre diocèse / paroisse, emails groupés à votre entourage
- **Réseaux sociaux** : posts sur les réseaux sociaux, événement facebook, groupe et/ou messages whatsapp
- **Billetterie** : vous pouvez également créer une billetterie en ligne (via des plateformes spécifiques), même si votre événement est gratuit
- **Presse** : vous pouvez enfin solliciter la presse locale en leur envoyant un communiqué de presse sur l'événement.

4) Installation technique

- **Projection** : si votre église n'en est pas déjà équipée, munissez-vous d'un projecteur de qualité, capable de diffuser le film avec une bonne résolution. Il vous faudra également un écran de projection ou tout simplement un drap blanc à étendre dans l'église.

- **Son** : utilisez des enceintes, reliées et adaptées à votre ordinateur, pour optimiser la qualité du son dans l'église.
- Il faut évidemment que l'église puisse être plongée dans l'obscurité pour que le film projeté soit visible.
- **Préparation** : nous vous conseillons de toujours faire un test en conditions réelles du matériel et du film avant l'événement, pour vous assurer que le dispositif fonctionne.

5) Temps d'échanges

Vous pouvez proposer un temps d'échanges suite à la projection du film.

L'échange peut se faire simplement entre les membres de l'assemblée. Pour cela, il vous faudra a minima une personne en charge de l'animation, ainsi qu'un ou deux micros. Vous pouvez également inviter un intervenant à prendre la parole et partager son expertise et répondre aux questions du public.